Cas pratique droit des sociétés.

Par **Emeline1**, le **13/10/2014** à **21:53**

Bonsoir ! [smile3]

J'ai mon premier mini cas pratique en droit des sociétés :
Recommander une forme sociale à des étudiants souhaitant exploiter un food-truck.

En fait, je viens vous demander quelques précisions sur la méthodologie. Il est écrit qu'il faut le présenter sous la forme "d'une note structurée de 3 pages". Donc voici ma question: dois-je envisager toutes les sociétés civiles et commerciales ? Ensuite, lorsqu'une société ne correspond pas, est-ce que je dois vérifier chaque point ou me contenter de l'éliminer, par exemple pour une société unipersonnelle en me contentant d'indiquer que le nombre d'associé ne correspond pas ? Car j'ai déjà fais des cas pratiques (en obligation ou pénal) mais là je vais devoir faire une synthèse et j'ai peur de supprimer des éléments importants.

Merci d'avance. [smile4]

Par **bulle**, le **14/10/2014** à **19:37**

Bonjour,

Selon moi, il faut raisonner en entonnoir, partir des généralités pour en arriver à votre réponse. Donc il ne faut pas envisager toutes les sociétés mais au miminum tous les types de société.

Par **Emeline1**, le **14/10/2014** à **20:35**

Merci !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés